Faut-il venir d'un milieu aisé et être fils/fille de pour devenir

Par **lostneedanswer**, le **22/01/2015** à **22:08**

Tentons d'y répondre franchement... [smile25]

C'est ce que je lis ça et là, au gré de mes lectures sur le net. Il est visiblement rarissime que ce métier soit accessible aux jeunes issus de milieux modestes. Il faut un réseau, du piston. Mais les connaissances juridiques dans tout ça?

Qu'en pensez-vous?

Par **Emillac**, le **23/01/2015** à **09:35**

Bonjour, bonjour, bonjour !

[citation]C'est ce que je lis ça et là, au gré de mes lectures [s]sur le net.[/s] [/citation]
C'est votre principale source d'informations ?
De quel genre ?
Des témoins qui vous écrivent qu'ils ne s'en sont sortis eux-mêmes qu'avec un bon "réseau piston" ou parce qu'il sortait d'un milieu aisé ?
Ou des qui écrivent : "Lui, il ne s'en est sorti qu'avec du piston, sinon il serait - comme moi - encore a émarger à Pôle Emploi..." ?

Par **lostneedanswer**, le **23/01/2015** à **09:45**

Un peu de tout en fait, je n'ai pas mené d'enquêtes à ce sujet mais c'est ce qu'on lit et entend souvent...
Je ne m'appuie pas spécialement sur ces lectures pour fonder une opinion mais c'est vrai que je me pose la question....

Par **Yn**, le **23/01/2015** à **10:07**

Pour accéder à quelle profession ?

[citation]C'est ce que je lis ça et là, au gré de mes lectures sur le net. Il est visiblement rarissime que ce métier soit accessible aux jeunes issus de milieux modestes. Il faut un réseau, du piston. Mais les connaissances juridiques dans tout ça? [/citation]
Aujourd'hui, le droit n'est plus réservé à "l'élite" comme dans la génération de nos parents, tous les milieux socio-culturels sont représentés. Quand je fais le bilan des anciens de ma promo aujourd'hui dans le monde pro, c'est environ un tiers pour les milieux aisés, un tiers pour les milieux intermédiaires, un tiers pour les milieux modestes voire pauvres.

Mais j'insiste bien, ce n'est pas le paramètre déterminant : seuls les résultats obtenus comptent. Certains ont des conditions favorables pour réussir, tant mieux pour eux. D'autres n'ont pas eu cette chance et s'en sortent très bien, ils sont d'autant plus méritants.

Encore une fois, il faut composer avec les données et s'adapter à ce qu'on nous demande. Un étudiant vraiment motivé qui met tout en oeuvre pour réussir s'en sortira sans souci en droit.

Dire que l'on a échoué parce que papa-maman ne "sont pas du milieu", c'est vouloir justifier son échec avec des arguments infondés. Les raisons sont sûrement ailleurs.

Par **lostneedanswer**, le **23/01/2015** à **10:50**

Pour devenir avocat...

Par **Yann**, le **23/01/2015** à **11:09**

La réponse est clairement non.

Bien entendu un réseau et des coups de pouces sont toujours un accélérateur de carrière non négligeable et facilitent grandement l'installation.

Mais une personne compétente et qui bosse peut faire son trou. Elle va rencontrer plus de difficultés à certaines étapes, on ne peut le nier. Pour autant, à cœur vaillant rien d'impossible. Ça reste une profession libérale...

Par **Yn**, le **23/01/2015** à **13:46**

D'autant plus que la profession d'avocat recouvre des réalités très variées : on ne peut pas comparer l'associé d'un grand cabinet à un jeune collaborateur. De même, un jeune collaborateur dans un grand cabinet de droit des affaires à des perspectives d'évolution, d'association, etc. Un jeune collaborateur ou avocat à son compte en droit pénal ou droit de la famille aura du mal à boucler les fins de mois...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bref, le métier d'avocat ne couvre pas qu'une réalité, et encore je n'ai parlé que de l'aspect financier.

Par **lostneedanswer**, le **23/01/2015** à **18:32**

Yn, pourrais-tu expliciter ce point.

J'ai sans doute une approche encore naïve du métier, mais penses-tu réellement que les avocats spécialisés en droit de la famille ont du mal à boucler les fins de mois? Vu le nombre de divorces, de séparations, j'ai du mal à saisir.

Merci

Par **doud62**, le **23/01/2015** à **19:52**

@lostneedanswer : Avec la réforme en cours et le nombre de jeunes avocats qui ne cesse d'augmenter il est clairement difficile pour un avocat lambda de se démarquer du lot. Par avocat lambda j'entends l'avocat pénalise ou avocat en droit de la famille par exemple. Ces professions sont sur-représentées alors forcément la concurrence est rude. Aujourd'hui les pénalistes qui gagnent bien leur vie se font de plus en plus rares...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés